



Frais de gestion et d'administration

Frais d'administration des comptes « titulaire pour compte » de régimes enregistrés

Régimes enregistrés et immobilisés¹ (exonération des frais pour les clients qui détiennent au moins 50 000 \$ en fonds communs de placement Manuvie dans l'ensemble de leurs comptes Patrimoine Manuvie au moment du calcul des frais annuels)	150,00 \$ par client
Régime enregistré d'épargne-retraite collectif² (s'il s'agit du seul compte enregistré détenu par le client; jusqu'à concurrence de 150 \$ par client)	50,00 \$ par compte
Régime enregistré d'épargne-études (REEE)² (y compris les régimes détenus dans le cadre du Programme de placement Premier; aucun plafond)	50,00 \$ par compte
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)² (s'il s'agit du seul compte enregistré que détient le client; frais maximum de 150 \$)	50,00 \$ par compte
Déblocage des fonds du FRV (s'applique uniquement aux comptes FRV de l'Ontario, de l'Alberta et sous réglementation fédérale)	75,00 \$
Désenregistrement complet de régime	150,00 \$

Des frais d'administration annuels des comptes « titulaire pour compte » sont facturés au mois de septembre pour l'année civile en cours, en tout ou en partie. Patrimoine Manuvie se réserve le droit de facturer les frais d'administration annuels lorsqu'un transfert intégral du compte survient avant la date prévue pour leur perception.

1 Comprend les RER, les FRR, les régimes de conjoint, les comptes immobilisés et les CELI. Ne s'applique pas aux comptes non enregistrés. D'autres exceptions peuvent s'appliquer. Communiquez avec votre conseiller pour en savoir plus.

2 Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Communiquez avec votre conseiller pour en savoir plus.

Autres frais relatifs aux comptes

Établissement d'un compte financé par emprunt	300,00 \$
Frais d'administration liés à la tenue d'un fonds commun de placement traité manuellement ou faisant l'objet de restrictions	125,00 \$ par année
Inscription au programme de réinvestissement des dividendes (par compte/par titre)	10,00 \$
Frais de fermeture de compte inactif (Nous nous réservons le droit de fermer des comptes d'une valeur de 150 \$ ou moins.)	150,00 \$
Transfert partiel de compte	75,00 \$
Transfert intégral de compte	150,00 \$
Frais pour émission de relevés papier (par compte/par trimestre, facturés chaque trimestre) – à l'exclusion des REEE et des REEI	1,00 \$

Autres frais de gestion

Enregistrement du certificat (par certificat, plus les frais de livraison par un tiers)	50,00 \$
Dépôt ou retrait d'un certificat auprès de CDS (par certificat, plus les frais de livraison et d'assurance)	50,00 \$
Dépôt ou retrait d'un certificat auprès d'un dépositaire international (par certificat, plus les frais de livraison et d'assurance)	75,00 \$
Livraison urgente du certificat enregistré (par certificat pour livraison le lendemain, plus les frais de livraison et d'assurance)	75,00 \$
Frais d'administration annuels pour la garde physique de titres privés et de certificats de valeurs mobilières	175,00 \$
Frais de traitement de télévirements (au Canada)	35,00 \$
Frais de traitement de télévirements (aux États-Unis et à l'étranger)	50,00 \$
Certification de chèques	35,00 \$
Demande de chèque	10,00 \$

Autres frais de gestion

Effets ou chèques refusés pour insuffisance de fonds	50,00 \$
Opposition au paiement	25,00 \$
Frais de traitement des CPG (frais minimaux, ou selon ce qui est facturé par l'émetteur)	25,00 \$
Frais de réenregistrement des CPG (frais minimaux, ou selon ce qui est facturé par l'émetteur)	75,00 \$

Notes

- Les frais sont tous facturés dans la devise du compte en question.
- Tous les frais sont assujettis aux taxes de vente applicables.
- Certains frais indiqués dans cette brochure se rapportent à des opérations ou à des services qui pourraient ne pas s'appliquer à votre compte.



Patrimoine
Manuvie

Patrimoine Manuvie inc.

1235 North Service Road West, bureau 500
Oakville (Ontario) L6M 2W2

Adresse postale

P.O. Box 1700 RPO Lakeshore West
Oakville (Ontario) L6K 0G7
Téléphone : 905 469-2100
Numéro sans frais : 1 800 991-2121
Télécopieur : 1 888 777-2375



**Pour en savoir plus sur les
frais d'administration annuels,
communiquez avec votre conseiller.**

Manuvie, Manuvie & M stylisé, le M stylisé et Patrimoine Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées, sous licence.